



L'ARCEP a lancé le 25 Juillet 2014 une consultation publique sur l'utilisation des bandes de fréquences « libres » qui a pris fin le 15 octobre dernier.

Le REF a répondu à cette consultation publique dans la mesure où certaines utilisations envisagées le sont dans des segments attribués au service amateur et amateur par satellites.

Vous pourrez prendre connaissance du communiqué [sur le site de l'ARCEP](#) ainsi que des textes [de la consultation publique](#) et du [projet de décision](#) dans des document PDF à télécharger.

Le REF publiera dans les prochains jours les réponses faites à l'ARCEP à l'occasion de cette consultation publique.

Le Service Communication

Le 16 octobre 2014

